PROGRAMME DE MICROCREDITS AUX PLUS PAUVRES SOUS BONI YAYI : UN OUTIL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DE CONSERVATION DU POUVOIR

[1]ADIMOU Hermann Wenceslas
[2]GNIDEHOUE Arnaud Achille G.
[3]TOSSOU M. Rogatien
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)[1,2,3]
Laboratoire de Recherche Retrospective Afrique (Labra) [1,2,3]
hadimou2@gmail.com[1]

Résumé

Le Programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) initié sous le Président Boni Yayi au Bénin a permis à plus d'un million de femmes entre 2006-2016 et de financer plusieurs Activités Génératrices de Revenus tant en milieu rural qu'au milieu urbain. Ces femmes autrefois exclues du système financier bancaire ont pu emprunter chacune jusqu'à 30 000 francs CFA et plus avec des conditions préférentielles de remboursement. Les activités menées par les femmes bénéficiaires de ce programme leur ont permis d'évoluer vers une autonomie financière qui a soulagé progressivement leurs conjoints. Le régime de Boni Yayi mesurant la place des femmes dans un processus électoral, a tôt fait d'organiser les milliers de bénéficiaires afin d'en tirer une dividende politique. L'objectif de cette recherche est de démontrer d'une part, l'impact du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres sur les bénéficiaires et d'autre part, les retombés politiques dudit programme pour le Chef de l'Etat, Boni Yayi. La méthodologie utilisée pour cette recherche consiste en une exploitation judicieuse et adéquate des sources écrites. Les résultats de cette recherche montrent que le programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) est un outil incontournable de développement à la base et de lutte contre la pauvreté. Seulement, la forte politisation de ce programme à des fins électoralistes a tôt fait de le plomber.
***Mots-clés** : Micro Crédits ; pauvreté ; autonomisation des femmes ; politisation.*

Abstract

The Most Poor Micro Credit Program (MCPP) initiated under President Boni Yayi in Benin Republic has enabled more than one million women between 2006-2016 to finance several Income Generating Activities in both rural and urban areas. Each woman, formerly excluded from the banking system, were able to borrow up to 30,000 CFA francs and over with preferential terms of repayment. The activities

carried out by the women beneficiaries of this program "(...) allowed them to evolve towards a financial autonomy that gradually relieved their spouses" 1. The Boni Yayi regime, which measures the place of women in an electoral process, soon organized the thousands of beneficiaries in order to obtain a political dividend. The objective of this research is to demonstrate on the one hand, the impact of the program of Microcredit to the Most Poor on the beneficiaries and on the other hand, the political fallout of this program for the Head of State, Boni Yayi. The methodology used for this research consists of a judicious and adequate exploitation of the written sources. The results of this research show that the Micro Credit Program for the Poorest (MCPP) is an essential tool for development based on and fight against poverty. However, the strong politicization of this program for electoral purposes soon made him stumble.
Key words: *Micro Credit; poverty; empowerment; politicization.*

Introduction

La pauvreté reste le principal problème que connait le monde, en dépit des succès enregistrés par certains pays pour la réduire et améliorer les indicateurs de développement humain. Plus d'un quart de la population des pays moins développés est pauvre. Plus de 1,3 millions d'individus vivent dans la misère et plus de la moitié d'entre eux souffre chaque jour de faim (EU, 1998, cité par MCMEEJFP, 2014 : 5). En réponse à ce défi, les pays en développement ont élaboré diverses stratégies. Aujourd'hui, parmi les dispositifs actuellement utilisés par ces pays pour atteindre cet objectif, la microfinance en général et en particulier le microcrédit occupe une place de choix (MCMEEJFP, 2014 : 5). Dans le cadre de sa politique générale de lutte contre la pauvreté, le gouvernement du Bénin a identifié, entre autres, la microfinance comme un levier important de l'amélioration du niveau de revenus des couches sociales les plus vulnérables et du développement en général (FNM, 2010 : 7). Il s'agit, par la promotion de ce secteur, de donner aux pauvres et aux populations vulnérables, un plus grand accès aux ressources financières afin de leur permettre de réaliser des activités génératrices de revenus et ou d'améliorer leur accès aux services sociaux de base. (OCS, 2010 : 11). A cet effet, différents programmes ont été mis en œuvre par les différents gouvernements

pour faire de ce secteur, un outil de lutte contre la pauvreté. Mais les différents dispositifs mis en place, exclut toujours une bonne franche de la population des financements. Et c'est pour assurer une finance inclusive et permettre aux femmes à la quête d'un petit capital pour commencer un commerce, que le programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) a été lancé par le gouvernement du président Boni Yayi en 2007. L'objectif de cette recherche est de démontrer d'une part, l'impact du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres sur les bénéficiaires et d'autre part, les retombés politiques dudit programme pour le chef de l'Etat, Boni Yayi. Cette recherche est de nature qualitative. A cet effet, la méthodologie adoptée a consisté en une exploitation croisée des sources écrites. L'analyse des informations issues de la recherche documentaire a permis de structurer cet article autour des points suivants : contexte de la mise en place du MCPP au Bénin, le MCPP comme outils de réduction de la pauvreté et le MCPP comme outil de conservation du pouvoir politique.

1. Contexte de la mise en place du MCPP au Bénin

Le besoin de lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes, a amené les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête de ce pays, a cherché les mécanismes pour financer les projets et Activités Génératrices de Revenus (AGR) que ceux-ci sont porteurs. C'est dans ce cadre que s'inscrit le lancement du programme de Micro Crédit aux Plus Pauvres (MCPP) dont la mise en place à suivit plusieurs étapes.

1.1. Bref historique du secteur de la microfinance au Bénin

L'histoire de la microfinance au Bénin est caractérisée par trois périodes essentielles. Il s'agit de la période révolutionnaire (1975-1989), celle du début du renouveau démocratique (1990 à 2006) et la période de la gouvernance du président, Boni Yayi.

La période révolutionnaire a été marquée par la création par le gouvernement Kérékou en 1975, d'institution de crédit agricole

mutuel. Au niveau national, il était créé la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), la Société Bancaire d'économie Mixte (SBM), organe de tutelle du réseau. Au niveau départemental, le gouvernement a créé des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel (CRCAM). Et enfin, au niveau communal, il est institué, des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM). A l'époque, ce réseau comprenait, 99 CLCAM et 65 CRCAM placées sous la tutelle de la CNCA. Cette dernière, au cours de cette période, finançait les sociétés d'Etat au détriment du monde paysan. Seulement, cette structure n'échappera pas à la mauvaise gouvernance et à la faillite des structures de l'Etat des années 1980, d'après le Rapport sur le Profil Social National :

> En novembre 1987, dans un contexte de crise financière que connaissait le système bancaire béninois, la CNCA a été liquidée du fait de sa mauvaise gestion. En effet, la CNCA a accumulé des pertes importantes liées à la pourriture de son portefeuille de prêts. Suite à la faillite et à la liquidation en 1987 de la CNCA, plusieurs études de réhabilitation du réseau furent effectuées pour répondre à la question de savoir, s'il fallait liquider totalement ou en partie le réseau et à quelles conditions. (Rapport sur le Profil Social National, (OCS, 2010 : 48).

Quant à la seconde période, il est à souligner qu'elle ''trouve son origine dans la restructuration du secteur bancaire de l'UMOA, à la fin des années 1980 qui s'est soldée par la liquidation de la plupart des banques'' (OSC, 2010 : 48). Il s'agissait en particulier, des banques de développement, qui font le financement de l'agriculture, des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. La fermeture de ces structures de financement a eu comme corolaire, l'exclusion d'une partie importante de la population de l'accès aux services financiers. Face à cette situation, évoque OSC (2010 : 48-49) :

> Les agents économiques qui se sont retrouvés en marge du système financier ont développé des pratiques et des circuits informels de financements alternatifs. Sur la base de ce constat, les autorités monétaires ont été amenées à promouvoir la diversification du paysage financier, en favorisant l'émergence de

nouveaux intermédiaires financiers. L'avènement des SFD[i] s'inscrit dans cette logique. Il s'agissait, en effet, de promouvoir des institutions capables d'assurer la mobilisation de la petite épargne en milieu rural et urbain et, subséquemment, la satisfaction des besoins des populations délaissées par le système bancaire classique.

La dernière période est celle des deux mandats constitutionnels du président, Boni Yayi. Ce dernier, s'est beaucoup investit dans la promotion de la microfinance au Bénin à travers la mise en place de structures et institutions.

1.2. Dispositifs législatifs cadre intentionnel et structurel de la microfinance au Bénin

Le secteur de la microfinance est régi au Bénin par des dispositions législatives conséquentes compte tenu des risques auxquels les populations sont exposées.

1.2.1. Dispositifs législatifs

Les institutions de Microfinances sont régies au Bénin par diverses dispositions règlementaires. Il s'agit de la Loi n°97-027 du 8 août 1997 portant règlementation des institutions financières mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et son décret d'application n° 98-60 du 9 février 1998. Cette loi vise trois objectifs essentiels à savoir : la protection des ressources des déposants, la sécurisation des transactions et le développement des SFD dans la stabilité. Elle énonce également clairement les principes généraux et établit les lignes directrices relatives à l'organisation et au fonctionnement des institutions de base, la constitution des réseaux ainsi que la surveillance et le contrôle des institutions. En plus de cette loi, le secteur de la microfinance est encadré au Bénin, par d'autres textes. Il s'agit de l'arrêté n°465/MF/DC/MICROFIN du 7 juin 1999 portant modalités de conclusion de conventions avec les structures ou organismes d'épargne et de crédit non constituées sous forme mutualiste ou coopérative et les instructions de la BCEAO. Mieux et depuis 2007, le gouvernement a adopté une politique nationale pour

faire du secteur de la microfinance, un levier de développement et un outil de lutte contre la pauvreté.
Ces différentes dispositions sont mises en œuvres par des institutions données.

1.2.2. Cadre institutionnel de promotion du secteur de la microfinance

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de la politique du développement du secteur de la Microfinance au Bénin regroupe plusieurs structures. En effet, pour traduire en acte, sa vision de lutter contre la pauvreté et le chômage, à travers la microfinance, le gouvernement du président Yayi a créé un ministère dédié à ce secteur d'activité. C'est toujours cette même volonté qui a conduit les autorités étatiques à créer par le décret n° 2006-301 du 27 juin 2006, le Fonds National de la Microfinance (FNM). Cette dernière est le bras exécutant du gouvernement dans la mise en œuvre du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) à travers les Structures Financières Décentralisées (SFD) grâce à la stratégie du faire-faire. Il faut également souligner la création du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ). Toutes ces structures créées ne visent qu'à permettre aux milliers d'exclus du système financier classique, de bénéficier de financement pour leurs projets ou leurs activités génératrices de revenus.

1.2.3. Mise en place du programme MCPP

Le démarrage effectif des activités du Fonds National de la Microfinance (FNM) correspond avec la mise œuvre du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) lancé officiellement le 27 février 2007. Dans son discours de lancement de ce programme, le président Yayi fait remarquer que :

> (…) l'une des principales sources de la pauvreté dans notre pays demeure l'insuffisance de mécanismes de financement adaptés aux activités et aux besoins des populations, dont une grande partie est exclue du financement bancaire classique[ii].

La création du FNM est donc une réponse à ce besoin d'avoir un outil pour accompagner ces milliers de personnes qui faute de garantie, sont exclus du système financier classique. Le lancement du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) s'inscrit également dans ce même sens et constitue comme souligne le président Boni Yayi « (…) le couronnement de toutes ces actions qui ne poursuivent qu'un but : réduire la pauvreté dans notre pays et offrir à nos compatriotes les conditions d'une vie décente»[iii]. L'objectif poursuivi par ce programme est de rendre économiquement actives les populations les plus pauvres notamment les femmes, les jeunes diplômés sans emplois, les chômeurs, par la mise à leur disposition de micro crédits et d'autres services d'accompagnement. Il vise à développer en eux, une capacité de gestion à travers des formations diverses permettant de les insérer progressivement dans le tissu économique national.

Ces différentes visions programmées ont été matérialisées à travers les financements des Activités Génératrices de Revenus de plusieurs femmes.

2. Les MCPP comme outils de réduction de la pauvreté

Initié en 2007, le programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres se révèle être un véritable outil de lutte contre la pauvreté. Il a permis le financement des Activités Génératrices de Revenus de milliers de bénéficiaires.

2.1. Bénéficiaires du MCPP

Le Programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) est une réponse aux besoins des milliers de populations notamment féminines exclues du secteur financier formel. Or, celles-ci, sont à la recherche seulement comme le remarque B. Houssou (2012 : 27) de ''(…) 5000 F. CFA pour démarrer un petit commerce (…)''. A cet effet, la mise en place du MCPP qui leur offrait la possibilité d'emprunter 30 000 francs CFA et plus, était vue comme une aubaine par les femmes. L'enregistrement chaque année de milliers

Publié chez les Editions Francophones Universitaires d'Afrique

d'autres femmes bénéficiaires de ce programme gouvernemental, témoigne de son importance pour les bénéficiaires. La figure 1 ci-dessous, présente l'évolution du nombre des femmes bénéficiaires du MCPP de 2009 à 2013.

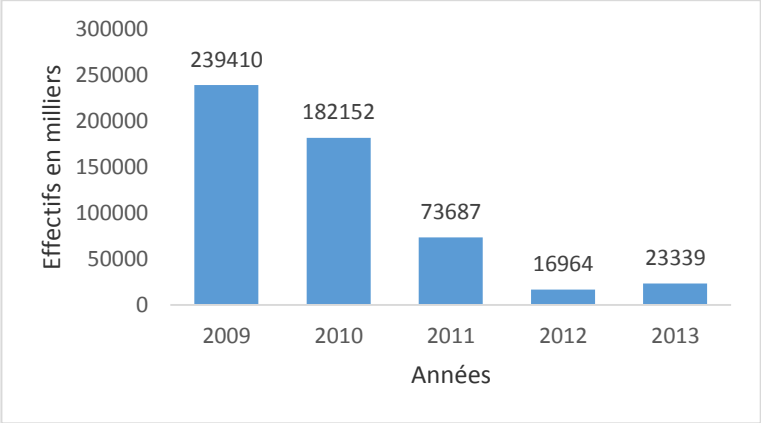

Figure 1 : Evolution des bénéficiaires du MCPP de 2009 à 2013

Source : Réalisation sur la base des rapports d'activité du FNM

L'analyse des données de cette figure montre une évolution en dent de scie des femmes bénéficiaires du MCPP. Même si le total cumulé des bénéficiaires de 2007 à 2013 est de 1.642.513 bénéficiaires, chaque année, le nombre de nouveaux bénéficiaires régresse. En effet, de 239 410 bénéficiaires en 2009, on est passé à 182 152 nouveaux bénéficiaires en 2010, à 73 687 nouveaux bénéficiaires en 2011. En 2012, le nombre de nouveaux bénéficiaires est de 16 964 et est de 23 339 bénéficiaires en 2013. Il est à souligner que cette baisse chaque année, du nombre de nouveaux bénéficiaires n'enlève en rien, l'engouement que suscite ce programme auprès des femmes.
Ce programme leur permet de financer leurs différentes Activités Génératrices de Revenus.

2.2. Financement des Activités Génératrices de Revenus

Qu'il s'agisse du milieu rural ou celui urbain, les personnes à la recherche de petits capitaux pour pouvoir démarrer des activités génératrices de revenus n'ont pas accès aux institutions bancaires compte tenu des exigences et conditions difficiles qu'il faut remplir. Or, comme l'écrit S. G. Houngan (2010 : 34), ''la motivation du recours à l'emprunt semble être pour la majorité des bénéficiaires, la nécessité de constituer un fonds de roulement''. En la matière, le MCPP a donc permis à de milliers de femmes estimés à près d'un million en 2014, d'entreprendre une Activité Génératrice de Revenus. La figure 2 suivante fait le point des différents secteurs d'activité dans lesquels exercent les bénéficiaires du MCPP.

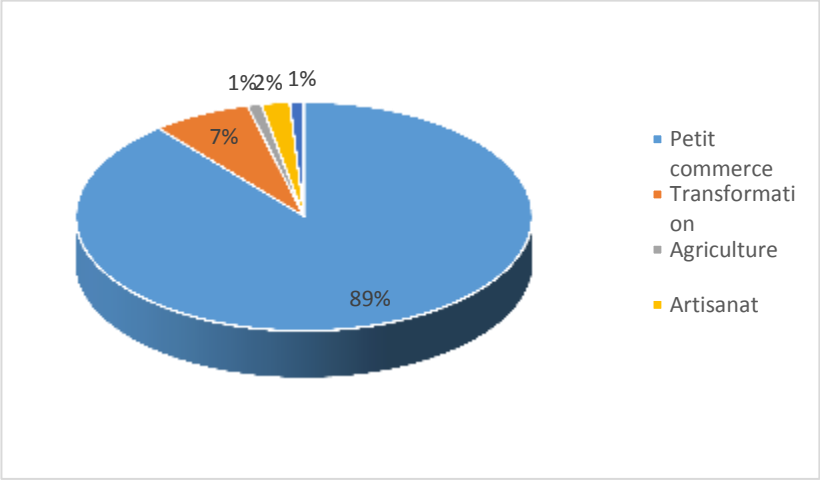

Figure 2 : Secteurs d'activité des bénéficiaires du MCPP en 2009

Source : Réalisation sur la base des rapports d'activité du FNM

Il ressort de l'analyse de cette figure que plus de la moitié des bénéficiaires du MCPP sont du secteur des petits commerces (89 %). D'après le Rapport d'activités du FNM (2010, p. 20) :

Ceci est dû au fait que la nature du produit ne s'adapte qu'aux activités génératrices de revenus au sens strict du terme (toutes petites transactions quotidiennes génératrices de revenus immédiats se rapportant généralement à des micro activités commerciales).

Suivent, le secteur des transformations (7 %), l'agriculture (1 %), l'artisanat (2 %) et le stockage (1 %).
Durant la période considérée par cette étude, d'importantes ressources financières ont été injectées dans ce secteur afin d'impacter les bénéficiaires. La figure 3 ci-contre présente l'évolution des investissements fait dans ce secteur.

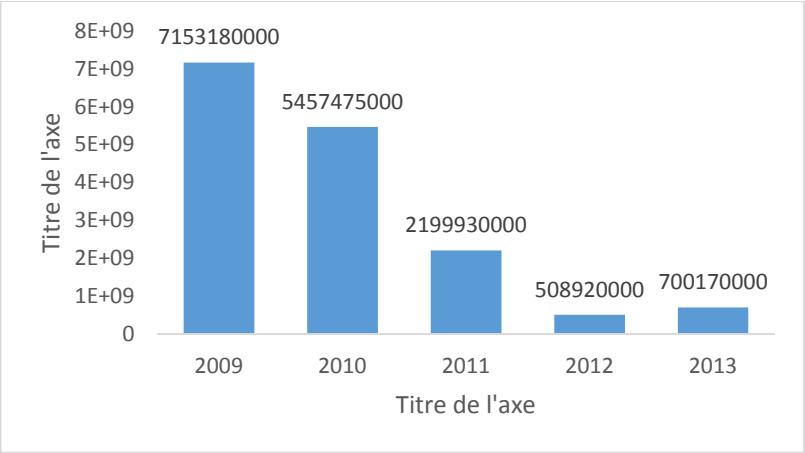

Figure 3 : Evolution des montants investit dans le MCPP de 2009 à 2013

Source : Réalisation sur la base des rapports d'activité du FNM

Cette figure montre que le gouvernement de Boni Yayi a investi plusieurs milliards de francs CFA dans ce programme entre 2009 et 2013. En 2009, 239 410 bénéficiaires ont été touchés par ce programme pour un montant total de 7 153 180 000 francs CFA. Ce montant est de 5 457 475 000 francs CFA en 2010 pour un total de

182 152 nouveaux bénéficiaires. Les montants investis dans ce programme sont de 2 199 930 000 francs CFA en 2011 et de 508 920 000 francs CFA en 2012. En 2013, ce programme a touché 16 964 pour un montant global de 700 170 000 francs CFA. De 2007 année de lancement du programme à 2013, le cumul des fonds investis est de 56 298 294 000 francs CFA pour 1 642 515 bénéficiaires. Ces différents investissements ont permis aux bénéficiaires de mener des activités génératrices de revenus et de les autonomiser d'une manière ou d'une autre. Toutes choses qui ont permis aux bénéficiaires de commencer à constituer progressivement, leur capital. En effet, d'après le Magazine *FNM EN ECHOS* (2014, p. 41), 87,60 % des bénéficiaires estiment que le programme du MCPP leur a permis d'augmenter leurs sources de revenus, et 93,50 % déclarent que ce programme a amélioré le montant de leur revenu annuel.

Les activités menées par les bénéficiaires du MCPP n'est pas sans impact sur la vie de ces derniers.

2.3. Impact du MCPP sur le niveau de vie des bénéficiaires

L'objectif du MCPP est de rendre économiquement actives, à travers la mise en place de micro crédits et de, divers services d'accompagnement, les populations les plus pauvres (Rapport de gestion du FNM, 2013 : 25). Même si dans la mise en œuvre du programme, des couacs ont été enregistrés notamment en ce qui concerne le remboursement des crédits, le MCPP a impacté positivement la vie des bénéficiaires et celle de leurs proches. La Banque Mondiale (2002) dans son Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : Combattre la pauvreté, cité par OSC (2010 : 73), reconnaît que :

> L'utilisation du microcrédit a des effets plutôt positifs sur les opportunités et les revenus des bénéficiaires : intensification et/ou extensification de l'agriculture quand le foncier n'est pas saturé, structuration des réseaux de commerce et d'artisanat, etc. : ces revenus étant prioritairement consacrés à l'alimentation et aux

> conditions de vie (santé, éducation, habillement, habitat, etc.). Ensuite, un certain effet positif est également décelable sur la responsabilisation des bénéficiaires, en termes de statut et d'insertion sociale (limitation des dépendances, participation accrue aux réseaux sociaux par le biais de tontines, de fêtes, etc.). Enfin, la sécurité peut se trouver renforcée par le recours à l'épargne, la possibilité de souscrire de nouveaux crédits, les opportunités ouvertes par les services - encore rares - d'assurance).

De façon unanime, tout le monde s'accorde à reconnaître que le programme MCPP initié par le gouvernement Yayi a contribué inlassablement à l'autonomisation et à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de leurs familles. En effet, une étude réalisée par le FNM sur ''Microfinance et Pauvreté'' révèle que :

> 87,20% des bénéficiaires enquêtés estiment que l'accès au MCPP leur a permis d'améliorer leur état nutritionnel ; 84, 15 % enquêtés estiment que l'accès au MCPP leur a permis d'améliorer leur état sanitaire ; 87, 40 % estiment que l'accès au MCPP leur a permis de renforcer leur acceptation sociale ; 88, 41 % enquêtés estiment que l'accès au MCPP leur a permis de renforcer leur harmonie conjugale (*FNM EN ECHOS*, 2014 : 41).

Les différentes réformes apportées à ce programme en vue de professionnaliser sa gestion et les critiques que sa suspension par le gouvernement Talon, successeur de Boni Yayi, a suscité montrent à suffisance que c'est un programme à impact social. Car, il a permis à bon nombre de femmes de pouvoir accroître leurs différents revenus. Une chose qui a une incidence sur la qualité de leur vie et celle de leur famille.

Le gouvernement Yayi au vu du nombre sans cesse croissant des bénéficiaires de ce programme, a tôt fait d'en faire son vivier électoral.

3. Le MCPP comme outil de conservation du pouvoir politique

Conscient du profit qu'il peut tirer des femmes bénéficiaires du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres, le gouvernement du président Boni Yayi, n'a pas hésiter à les organiser en association et à maintenir un contact permanent avec elles.

3.1. Naissance d'un réseau des femmes bénéficiaires

La proportion de femmes par rapport aux hommes au Bénin est de 51,5 % d'après le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 3). Cet effectif associé au fait que derrière chaque femme, se trouve une famille, le régime Yayi dans les perspectives d'un second mandat présidentiel, n'a de cesse de cajoler cette couche. Et les premières visées afin de tirer une dividende politique d'elles, reste les femmes bénéficiaires des Micro Crédits au Plus Pauvres. Le gouvernement a senti l'impérieuse nécessité de les organiser afin de mieux les utiliser à des fins électoralistes. Celles-ci ont été donc réunis en un réseau dénommé Réseau National des Bénéficiaires de Micros Crédits aux Plus Pauvres (ReNab/Mccp). Les activités de ce réseau ont été officiellement lancées le 4 août 2009 par le Chef de l'Etat, Boni Yayi lui-même. Ceci montre à suffisance à quel point, cela lui tenait à cœur.

Cette initiative de la Ministre chargée de la Micro finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MMEJF), Reckya Madougou n'avait pas d'autres visées que celle politique. B. Houssou (2012 : 31) écrit :

> (…) la vraie mobilisation des femmes bénéficiaires des microcrédits s'est faite sous la houlette de Reckya Madougou. Il y eut une souterraine organisation qui a permis à Reckya Madougou de mobiliser un grand nombre de bénéficiaires pour la réélection de Yayi. Il faut dire à ce propos qu'elle a mis en place un système de regroupement de toutes les bénéficiaires, un système sous forme pyramidale, depuis la base jusqu'au sommet.

Cette organisation qui regroupe presque tous les bénéficiaires, était donc, une machine électorale pour le régime. En effet, en prélude au lancement officiel dudit réseau, une opération de recensement biométrique des bénéficiaires du micro crédits a été faite. Une chose qui a facilité leur mise en réseau à travers la mise en place de structures. B. Houssou (2012 : 31) relève que :

> Ces réseaux ou groupements ont des responsables organisées par niveaux successifs, de la base au sommet : en partant du hameau au village ou quartier de ville, puis au niveau de l'arrondissement, puis encore an niveau de la commune, ensuite au niveau du département, le tout conduit par une structure nationale.

Sous la houlette donc de Reckya Madougou, ce réseau a servi de couloir de transmission et de contact permanent entre les femmes et le président Boni Yayi. Les structures de cette association sont organisées de telle sorte que, à presque tous les déplacements du président Boni Yayi, il y a toujours, une présence massive de ces femmes. A plusieurs reprises, les responsables du réseau ont prouvé, leur capacité de mobilisation de leurs membres. C'est le cas par exemple lors de la célébration de la Journée Internationale de la Femme 2010 par ce réseau à Parakou. Le site *internet Microfinance* écrit au sujet de la mobilisation pour cette célébration ce qui suit :

> S'il ne fallait qu'une preuve et une seule de la capacité de mobilisation du ReNab/Mccp et de son engagement à marquer les esprits dès sa première célébration de la JIF, ce serait indéniablement l'image de ces plus de 7000 délégués issues des 77 Communes du Bénin, scandant avec ferveur depuis les tribunes du Stade Municipal de Parakou, les slogans à la gloire du Mccp et de ses initiateurs… le tout par 40°C à l'ombre ![iv]

D'après, B. Houssou (2012, p.31-32), ''le discours de la ministre de la microfinance n'était pas tellement politique, mais surtout technique et efficace, en tout cas, pour mobiliser des suffrages''.
Le vivier électoral que constituent les femmes bénéficiaires des micros crédits aux plus pauvres, a amené l'opposition à s'attaquer à ce programme.

3.1. Forte politisation du programme

A mesure où la présidentielle de 2011 approchait, la mouvance et l'opposition politique se livraient la bataille du contrôle de l'électorat, notamment féminin. La première bataille, aura lieu à l'Assemblée nationale. En effet, conscient du rôle que pourrait jouer, les crédits accordés aux femmes à travers le MCPP sur le terrain, les députés de l'Union fait la Nation (UN), devenus majoritaire à l'Assemblée nationale, ont fait échec à deux projets de loi portant ratification d'accord de prêts pour contribuer au financement du programme. Il s'agit notamment des projets de lois : portant accord d'autorisation de ratification de l'accord de financement signé entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre du projet intégré d'appui à la microfinance en République du Bénin et celui portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé entre la République et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) dans le cadre du financement de la ligne de crédit pour le FNM. En agissant ainsi, les députés de l'opposition cherchaient à marquer leur désapprobation par rapport à ce projet et l'allure que le gouvernement était en train de lui donner sur le terrain. Aussi voudraient-ils bloquer le gouvernement, dans le cadre du financement de ce projet. Seulement, c'était sans compter avec le gouvernement qui était déterminé à aller jusqu'au bout de son objectif. Ainsi donc, le président Boni Yayi, le vendredi 25 juin 2010, a pris deux ordonnances pour adopter lesdites lois. Il ne fallait pas plus, pour que les femmes bénéficiaires du MCPP soient mises dans les rues pour « soutenir et remercier le gouvernement ». Les médias nationaux faisaient des marchent de soutiens, leur chou gras. On pouvait lire :

> Les femmes bénéficiaires du programme de micro crédit aux plus pauvres de Cotonou et ses environs et celles des communes de Dassa-Zoumè et Bantè ont manifesté leur joie à l'endroit du chef de l'Etat, le docteur Yayi Boni et son gouvernement le week-end dernier. Et pour cause, la ratification par ordonnance le vendredi 25 juin 2010 des accords de crédits de la Banque islamique de

développement (Bid) et de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea)[v].

Les différentes marches organisées avec la bénédiction de la ministre de la microfinance, ont été des moments pour les femmes bénéficiaires du MCPP de réaffirmer leur soutien au président de la République, Boni Yayi. ‘’ (...) Boni Yayi est notre sauveur, Boni Yayi les femmes te soutiennent, Boni Yayi, véritable artisan de l’autonomisation des femmes...’’[vi] sont entre autres messages que ces femmes sont porteuses. Cette utilisation des femmes afin d’en tirer des dividendes politiques, va s’intensifier et souvent pendant les périodes des veilles électorales. A moindre situation politique préoccupante dans le pays, le chef de l’Etat, Boni Yayi s’empresse souvent de rencontrer les femmes bénéficiaires pour échanger avec elles et les rassurer. Mais en réalité, c’était pour montrer à l’opposition politique, qu’il a le contrôle de la situation et qu’il a les femmes de son côté. Et selon, B. Houssou (2010), le programme du MCPP a été l’un des outils qui ont permis au président Yayi de se faire réélire dès le premier tour de l’élection présidentielle de 2011.
Mais cette politisation du programme a eu un impact négatif sur le recouvrement des créances auprès des femmes bénéficiaires.

3.3. Difficultés de recouvrement des crédits

L’une des faiblesses identifiées lors de la mise en œuvre du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres, est la question du remboursement des crédits par les femmes bénéficiaires. De 2006 à 2016, le taux de recouvrement des crédits mis en place pour les bénéficiaires n’a jamais dépassé 87%. Cette situation qui constitue un handicap pour la mise en œuvre convenable et la pérennisation de ce programme, est due à plusieurs facteurs. Le premier est lié au montant relativement bas du crédit et les rythmes de remboursement. En effet, le rythme de remboursement hebdomadaire ou mensuel imposés aux bénéficiaires de ces crédits érode quotidiennement le montant de leur capital. Th. Sossa (2011, p.30) écrit que :

> La majorité des clients estiment que les délais de remboursement hebdomadaires exigés par les IMF sont peu compatibles avec leurs flux de revenus. Malgré le fait que l'activité commerciale peut générer des revenus journaliers, les fluctuations des prix des produits agricoles sont souvent très fortes et ne favorisent pas toujours leur écoulement, comme l'expose ici une cliente.

Le second facteur et non moins important, reste le défaut de formation des bénéficiaires du programme MCPP. En effet et selon, Ndèye Soukeye Guèye cité par R. L. Alissoutin (2008 : 103) :

> Le micro crédit n'est un bon levier pour lutter contre la pauvreté que si les conditions d'octroi sont faciles et que les montants de financement sont en adéquation avec la situation du bénéficiaire, il ne doit pas être pris de façon isolée : des mesures d'accompagnement doivent être prises comme le non-gaspillage dans les cérémonies, le renforcement des capacités des bénéficiaires en gestion et en marketing, une meilleure gestion des besoins en consommation dans la famille.

Lancé dans la précipitation et sans une étude sérieuse préalable, le programme MCPP n'a pas pris en compte tous ces paramètres notamment celui relatif à la formation des bénéficiaires. La conséquence a été que certaines femmes bénéficiaires ont dépensé ces crédits dans des cérémonies funéraires et la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs familles. Une chose qui a impacté négativement le programme.

Le dernier facteur majeur ayant été à l'origine du faible taux de remboursement des crédits est la politisation du programme. En effet, l'implication personnelle du président Boni Yayi dans la mise en œuvre de ce programme a tôt fait d'amener les bénéficiaires à considérer ces différents près comme de libéralités politiques. K. Demba Diallo (2017 : 59) résume si bien, les sentiments des femmes bénéficiaires de ce programme en ces termes :

> Cet engouement des femmes a fait que le MCPP est confondu avec la personne même du chef de l'Etat qui en est l'initiateur. Le lien naturel qui les lie avec l'initiateur est tellement fort qu'elles

sont prêtes à obéir aux volontés de celui-ci. C'est dans cet ordre d'idées que certaines bénéficiaires ont assimilé ce prêt à un don en contre partie de leur soutien à la politique du chef de l'Etat. Ainsi, dans l'esprit des femmes bénéficiaires, il s'agit de l'argent mis gratuitement à leur disposition. C'est pourquoi, disent-elles, il faut aller le prendre à tout prix. Pour ce faire, elles ont développé un vocabulaire spécial lié au nom du chef d'Etat d'alors. Les Dendi disent« Yayi Boni Win Norou », les Yorouba, « owoYayi Boni » etc. Toutes ces expressions pour parler de l'argent de « YAYI Boni ».

A cela, il faut ajouter le fait que, non content de la mise en œuvre du programme et des différentes rencontres entre le chef de l'Etat Boni Yayi et les femmes bénéficiaires du MCPP qui dénote d'un parfait amour, l'opposition politique, constituée par l'Union fait la Nation (UN), a entrepris des campagnes de dénigrement du programme et est allée jusqu'à inviter les femmes bénéficiaires à ne pas rembourser les crédits pris. Ce qui a fait que bon nombre de femmes bénéficiaires de ces crédits originaires des zones d'influence de l'opposition, n'ont pas cru devoir rembourser ces différents fonds. L'argument brandit par ces dernières, est que, ces différentes sommes d'argent reçues constituent ''de l'argent de campagne électorale'', et qu'elles ne sont pas tenues de rembourser.

Conclusion

Le programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP) mise en place en 2007 par le gouvernement du président Boni Yayi a permis d'impacter plus d'un million de bénéficiaires. Ce programme, grâce aux Activités Génératrices de Revenus qu'il a financées, a permis d'autonomiser ces femmes et d'améliorer leurs conditions de vie. Seulement, la recherche de retombées politiques, la forte politisation du programme et le manque de formation des bénéficiaires ont impacté négativement le programme. Des mesures correctives sont en train d'être mises en œuvre afin de permettre au programme de jouer le rôle pour lequel il est initié, c'est-à-dire, lutter contre la

pauvreté au Bénin et d'atteindre par conséquent, le premier des Objectifs de Développement Durable (ODD) qu'est l'éradication de la pauvreté.

Références bibliographiques

Alissoutin Rosnert Ludovic (2008), *Les défis du développement local au Sénégal*, Codesria.

Demba Diallo Kassimou (2017), «Microfinance dans le Borgou (Bénin): entre politique et stratégies de remboursement des femmes bénéficiaires du micro-credit aux plus pauvres (MCPP) », in *DEZAN*, n°13, Vol. 2.

FNM (2010), *Rapport d'activités du FNM exercice 2009*,

FNM (2010), *Etude de référence et de définition du profil type des bénéficiaires du MCPP par département*.

FNM (2011), *Rapport d'activités du FNM exercice 2010*.

FNM (2012), *Rapport d'activités du FNM exercice 2011*.

FNM (2013), *Rapport d'activités du FNM exercice 2012*.

FNM (2014), *Rapport d'activités du FNM exercice 2013*.

Hougan Gbènanfa Stéphania (2010), *Impact des crédits octroyés par les Institutions de microfinance sur le niveau de vie des bénéficiaires : cas du Bénin*, Mémoire de Master en Economie Publique et Statistique Apliquée, IREEP.

Houssou Brice (2012), *Les secrets du K.O : élection présidentielle de mars 2011 au Bénin*.

Katembo Kudiakubamza Aimé (2011), « Le rôle des institutions de micro finances dans la lutte contre la pauvreté dans la ville province de Kinshasa : cas de Finca Internationale », in *Acte du 3ème Colloque des Sciences, Cultures et Tchnologies de l'UAC*, Bénin, Vol. IV.

Magazine *FNM EN ECHOS*, n°06, de décembre 2014

MCMEEJFP (2014), *Document de politique de développement de la microfinance 2015-2018*.

Observatoire du Changement Social (OCS) (2010), *Rapport sur le profil social national, édition 2009 : « microfinance et pauvreté »*.

Servet Jean-Michel (2015), « Pourquoi l'impact du microcrédit sur la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne est-il limité? » in *E-Book'IS, Informality and Urbanisation in African Contexts: Analysing Economic and Social Impacts*.

Sossa Théophile (2011), « Microfinance et inclusion financière au Bénin » in La microfinance au Bénin, Nouvelle édition (en ligne) eChahier de l'Institut Graduate Institute ePapers disponible sur internet https://books.openedition.org/iheid/355?lang=fr consulté le 18 septembre 2019 à 14 h 09

---

[i] Système Financier Décentralisé

[ii] Discours du Président de la République à la cérémonie de lancement officiel du programme spécial de micro crédits aux plus pauvres

[iii] *Idem*

[iv] http://microfinanceaubenin.over-blog.com/article-journee-internationale-de-la-femme-2010-le-renab-mccp-celebre-l-evenement-dans-la-cite-des-koburu-46855877.html consulté le 25 septembre 2019 à 19 h 34 mn

[v] http://egbade.over-blog.com/article-ratification-par-ordonnance-de-l-accord-de-pret-par-le-chef-de-l-etat-les-femmes-beneficiaires-des-mcpp-soutiennent-yayi-53069881.ht consulté le 25 septembre 2019 à 20 h 28 mn

[vi] https://lanouvelletribune.info/archives/benin/6052-les-beneficiaires-du-mcpp-expriment-leur-gratitude-a-boni-yayi/ consulté le 25 septembre 2019 à 20 h 38 mn